



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition, signée par 1799 pétitionnaires.

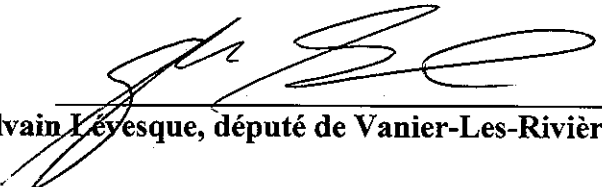
Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Il n'y a pas de faits invoqués.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de rehausser le financement du SQUAT Basse-Ville en leur octroyant le montant récurrent de 132 000\$ dans les plus brefs délais, afin d'empêcher que des centaines d'enfants perdent leur filet de sécurité lorsqu'ils se retrouveront à la rue et afin que les 17 jeunes qui habitent dans les logements sociaux ne perdent leur toit et retournent de nouveau à la rue.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvain Lévesque, député de Vanier-Les-Rivières

13-02-13

(Date)